

CAMPAGNE DE MUTATIONS 2007

ON N'EST PAS DES PIONS, ON VEUT RENTRER CHEZ NOUS !

Depuis le 14 avril 2006 (sortie du projet principal du mouvement C), rien ne va plus sur le front des mutations et 2007 s'annonce encore bien pire.

Si pour les agents de catégorie C, la déception et l'écoeurement marque chaque rendez-vous annuel, de chaque mouvement de mutation, l'année 2007 elle, va constituer un considérable tournant, définitivement défavorable, pour tous les agents de toutes catégories C, B et A.

En effet, la direction générale s'obstine à vouloir passer à une nouvelle phase de déréglementation des règles de gestion avec la déconcentration totale des affectations locales.

La Direction générale dit bien « que le mouvement à l'ancienneté ne permet pas d'utiliser au mieux les compétences et les souhaits des agents exprimés notamment lors des entretiens d'évaluations ».

Rien n'a pu la faire changer de position, pas même les 38 000 signatures d'agents exprimant leur désaccord, pas même deux mouvements de grève. Dès 2007, toute latitude paraît donc donnée aux directeurs pour servir l'intérêt suprême du service, au mépris de la règle de l'ancienneté et donc de celle de l'équité. Pour le SNUI, « la messe n'est pas dite » et il demeure l'espoir de poursuivre l'action au début 2007.

Une critique, en intersyndicale, des différentes fiches proposées « au groupe d'études mutations » sera ultérieurement mise en ligne.

Dates à retenir

Date de début de la transmission des fiches de mutation 75 T :

➤ **mercredi 20 décembre 2006**

Date limite de dépôt des demandes de mutation dans les directions locales :

➤ **vendredi 19 janvier 2007**

Cas particuliers (dates limites d'envoi à la DG, bureau H 3)

- Agents postulants par liste d'aptitude au grade de contrôleur 2ème classe, dont la candidature a été qualifiée par le directeur, à l'issue de la CAP L, « d'exceptionnelle » :
 - dépôt d'une demande à titre conservatoire : **19 janvier 2007**
- Agents promus B par CIS : **12 février 2007** (résultats : 29 janvier 2007)
- Agents dont l'emploi est supprimé ou transféré suite à un CTPD tenu tardivement : **29 janvier 2007 (dans les DSF)**
- Lauréats du concours interne d'ACA : **12 février 2007** (résultats : 30 janvier 2007)
- Lauréats de l'examen professionnel d'ACA : **12 février 2007** (résultats : 30 janvier 2007)
- Lauréats du concours externe d'ACA : **23 février 2007** (résultats : 2 février 2007)
- Contrôleurs et techniciens géomètres stagiaires ENI/ENC : **2 mars 2007** (envoi à la DG via ENI ou ENC)
- Mouvement complémentaire C (sauf les AST- voir nouveautés 2007) : **7 septembre 2007**.